

cndp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

Le débat public  
sur le prolongement  
de **la Francilienne**  
de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval

cndp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

La réunion  
de proximité  
de **Gargenville**

Mardi 18 avril 2006  
Salle des Fêtes - 20h30

**cndp**

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

**La réunion va  
commencer,  
merci d'éteindre  
votre portable**

**cndp**

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

## Le débat public

Il est organisé par la Commission particulière du débat public. Elle est garante de la qualité des échanges et du respect des principes du débat public

## Vous, le public

Vous riverains, habitants, usagers et ceux qui vous représentent : élus, associations, chambres consulaires...

## Le projet de prolongement de La Francilienne

Il est présenté par un maître d'ouvrage (le ministère des Transports et de l'Équipement), représenté par la direction régionale de l'Équipement d'Ile-de-France

## Nos trois engagements

**1**

Vous fournir  
toute  
l'information dont  
vous avez besoin  
pour participer  
pleinement au  
débat

**2**

Vous garantir la  
pleine et libre  
expression de vos  
opinions sur le  
projet soumis  
au débat

**3**

Prendre en  
compte les  
opinions que vous  
exprimerez dans  
un compte rendu  
neutre et objectif  
du débat public

## Un débat public ouvert

**Le débat public, c'est le moment :**

- > de discuter de l'opportunité du projet
- > des grandes options de sa réalisation
- > des précautions à prendre pour protéger les populations et l'environnement...  
**... s'il était donné suite au projet !**

# Les cinq principes du débat public

## > Neutralité

La CPDP ne prend pas partie sur le projet

## > Indépendance

La CPDP et ses membres sont indépendants du maître d'ouvrage

## > Transparence

Toutes les informations doivent être claires et accessibles

## > Egalité

Toute personne a le droit de s'exprimer, de poser une question, de donner son avis et d'émettre des propositions

## > Respect

Toutes les prises de position doivent être argumentées. A ce titre, elles doivent bénéficier d'un droit d'écoute

## Les outils mis à votre disposition pour vous informer

> Le débat public  
& vous

> Le Journal  
du débat public

> Le site internet  
[www.debatpublic-francilienne.org](http://www.debatpublic-francilienne.org)

> Le résumé du dossier  
du maître d'ouvrage

> Le dossier du maître  
d'ouvrage

> Le dossier des études

## Où, comment ?

- à la CPDP
- sur son site internet
- sur demande à la CPDP ou sur abonnement
- à la DREIF pour les dossiers d'études

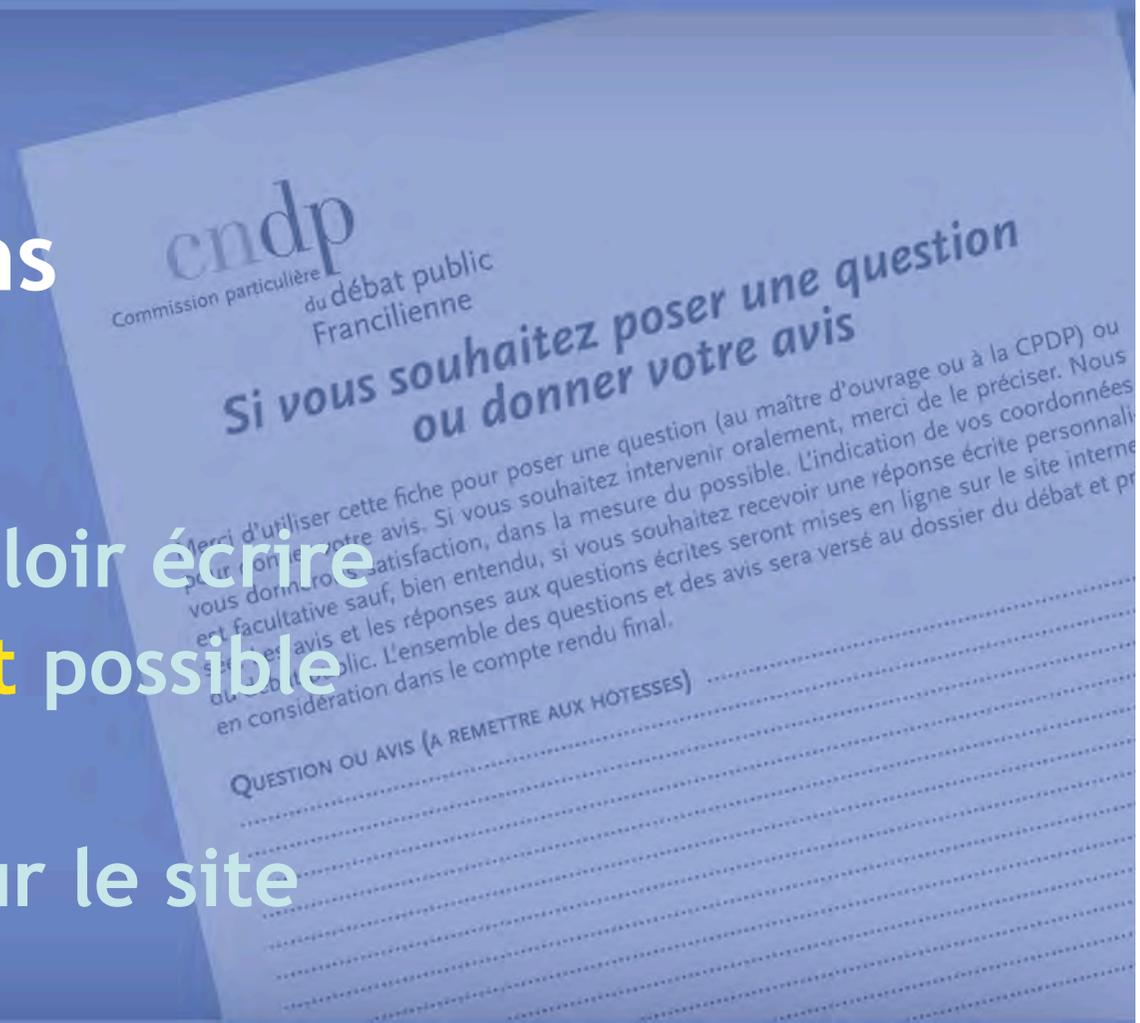
# Les outils mis à votre disposition pour vous informer

Puis, au cours du débat...

- > Les restitutions  
des réunions publiques
- > Les questions-réponses
- > Les avis
- > Les cahiers d'acteurs
- > Les contributions écrites
- > Le site internet  
du débat public

Vos avis  
et vos questions  
par écrit...

Merci de bien vouloir écrire  
le plus **lisiblement** possible  
afin d'en faciliter  
la transcription sur le site



# Les moyens mis à votre disposition pour vous exprimer

## > Les réunions publiques

- C'est le lieu privilégié du débat et des échanges
- C'est le lieu de vie du débat public
- Tous les propos tenus sont enregistrés
- Les restitutions sont disponibles sur le site internet ou au siège de la CPDP

## > Les questions et les avis

- Vous pouvez poser des questions ou donner un avis à tout moment
- Par courriel, par messagerie téléphonique, par courrier ou à l'aide des formulaires mis à disposition
  - Les réponses et les avis sont consultables sur le site internet du débat public ou à la CPDP

# Les moyens mis à votre disposition pour vous exprimer

## > Les contributions écrites

- Elles sont ouvertes à tous, organismes ou simple citoyen
- Les contributions écrites sont mises en ligne sur le site et sont consultables au siège de la CPDP

## > Les cahiers d'acteurs

- Ce sont des documents de quatre pages imprimés et édités par la CPDP
- Ils permettent à des acteurs institutionnels de bénéficier d'une audience large pour développer et faire connaître un point de vue de façon détaillée et argumentée
- Dès demain, le cahier des charges de ces cahiers sera en ligne sur le site du débat public.

## Le débat public en chiffres

**240 000** exemplaires  
du « Débat public & vous »,  
du Journal n° 1 et du résumé  
du dossier du maître  
d'ouvrage diffusés

**70 000** cartes des  
tracés et cartes T  
distribuées cette  
semaine dans toutes  
les communes de l'aire  
d'étude

**25** réunions publiques,  
dont 19 de proximité

**4 mois** c'est la durée du débat  
public. Après la remise du compte  
rendu et du bilan, le maître  
d'ouvrage aura trois mois pour faire  
connaître sa décision.

cndp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

Le débat  
public  
&  
VOUS

cndp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

# La problématique du prolongement de la Francilienne

cndp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

# L'opportunité du projet

cndp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

# Le tracé nord-ouest ou tracé violet

**cndp**

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

# La problématique

## C13-F13

cndp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

# La réunion de proximité de **Gargenville**

Mardi 18 avril 2006  
Salle des Fêtes - 20h30

# Lorsque vous avez le micro...

Merci de vous présenter  
lorsque vous intervenez afin  
de faciliter la restitution  
des échanges

L'intégralité des débats  
est enregistrée

**cndp**

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

**Nicole Delpeuch**  
Maire de Gargenville

**cndp**

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

**Jean Bergougnoux**  
Président de la CPDP

**Sophie Allain**  
**Membre de la CPDP**

**Galiène Cohu**  
**Membre de la CPDP**

**Yves Desrousseaux**  
Membre de la CPDP

**Eric Debarle**

Chargé de mission A 104

Direction régionale de l'Équipement Ile-de-France

**Christophe Lefèvre**

**Mission A 104**

**Direction régionale de l'Équipement Ile-de-France**

**Elisabeth Vanini**

**Mission A 104**

**Direction régionale de l'Équipement Ile-de-France**

**cndp**

Commission particulière

du **débat public**  
Francilienne

**Victor Blot**

Fondateur du COPRA

**cn**dp  
Commission particulière  
du débat public  
Francilienne

**Michel Mallet**  
Président du Collectif  
pour la circulation en Val de Seine et Vexin

**cn**dp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

**Franck Barraud**

Représentant des Verts  
Ile-de-France

cn dp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

Jean Mallet

Maire de Mézy-sur-Seine

cn  
nd  
p

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

Guy Poirier

Maire de Meulan

cndp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

**Raymond Loppe**

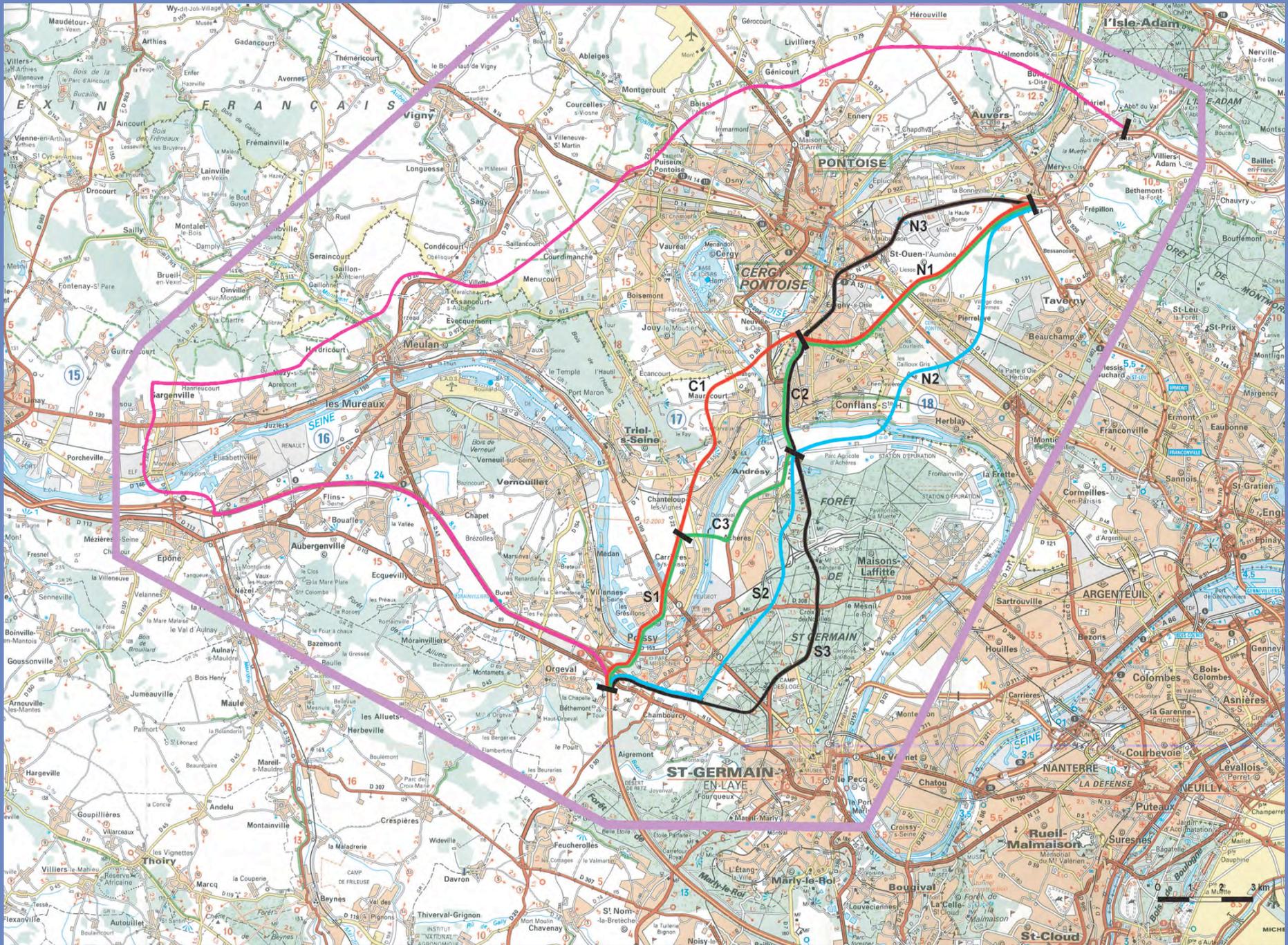
Président de l'Association de défense  
de l'environnement de Mézy-sur-Seine (ADEM)

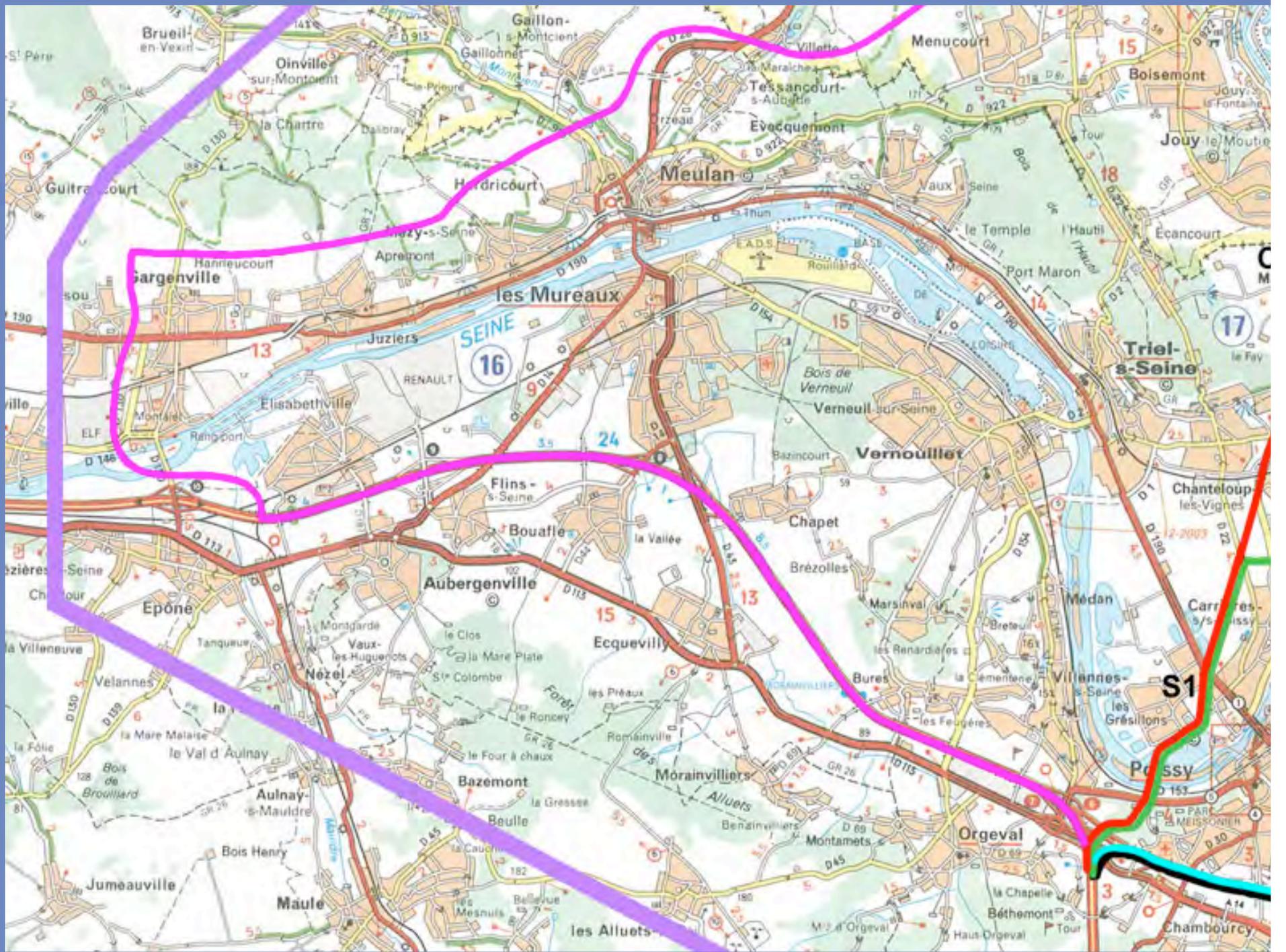
**cn**ndp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

**Jean Bergougnoux**  
Président de la CPDP





cndp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

Le débat public  
sur le prolongement  
de **la Francilienne**  
de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval

cndp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

La CPDP

vous remercie

pour votre **participation**

et la **qualité**

de vos contributions

cn dp

Commission particulière

du débat public  
Francilienne

La CPDP  
vous invite Mercredi 19 avril  
à **Auvers-sur-Oise**  
pour **continuer**  
à débattre

Maison de l'Ile - 20 h 30